

POLYNESIE FRANCAISE
VILLE DE MAHINA
ILE DE TAHITI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
09.05.2019

L'an deux mille dix-neuf, le quinze mai, le conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni dans la salle de conseil de la mairie de Mahina en séance publique sous la présidence de monsieur le Maire, Damas TEUIRA.

DATE D'AFFICHAGE
09.05.2019

DATE DE SEANCE
15.05.2019

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	33
Présents	18
Procurations	06
Votants	24
Abstention	0
Suffrages exprimés	24
POUR	24
CONTRE	00

NOM & PRENOM	PRESENT	ABSENT	PROCURATION
M. Damas TEUIRA	X		
M. Frédéric FRITCH	X		
Mme Tenuhiarii FAUA		X	Marie-Pauline COJAN
M. Bran QUINQUIS	X		
Mme Marie-Pauline COJAN	X		
M. Léonce YEE ON	X		
Mme Vaiora OOPA		X	
M. Jacki VERO	X		
Mme Célestine WONG	X		
Mme Chantal KWONG	X		
Mme Marie PAOFAI		X	
M. Yves IZAL	X		
Mme Chestine IRITI	X		
M. Samuel HEUEA	X		
M. Tariu TEHEI		X	
M. Edgar FRITCH		X	Samuel HEUEA
M. Benjamin COLOMBANI	X		
Mme Lory PAOFAI		X	Damas TEUIRA
Mme Lorna OPUTU		X	
M. Jimmy TEAUROA	X		
Mme Vanessa TEMATARU		X	
Mme Orama GOODING		X	Warren AFO
Mme Gloria TEIPOARII		X	
M. Warren AFO	X		
Mme Lucie LUCAS	X		
M. Patrick LEBOUCHER	X		
Mme Marcelle CALMEL		X	Lucie LUCAS
Mme Sandy CHANGUY		X	
M. Joe MATITAI		X	Benjamin COLOMBANI
M. Hervé TAPUTUARAI	X		
M. James BOURINEAU	X		
Mme Tehotu MAPOTOEKE		X	
M. Georges TAIMANA		X	

Formant la majorité des membres en exercice
Absents : 15
Madame Célestine WONG, 8ème Adjoint au Maire a été élu secrétaire.

Subdivision Administrative des Iles du Vent
ARRIVÉE LE
31 MAI 2019
N° / IDV

Bureau du courrier
Date: 31.05.19 N°: 3804
Conducteur: Ref: Date:

CAR	B. Com.	atrb.	int.
UGS	B. CO		
DGSA			
DRD			
DRE			
DSTP			
DFR	B. Finance		
DRH	B. Marchés		
DPM			
DLCIS			

**Accordant une subvention
à l'Association Sportive
Vénus Omnisports pour
son budget de
fonctionnement 2019.**

- Vu la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française modifiée ;
- Vu la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu la loi n°71/1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des Communes dans le Territoire de la Polynésie française promulguée par l'arrêté n°31/AA du 6 janvier 1972 ;
- Vu le décret n°72/407 du 17 mai 1972 portant création des Communes dans le Territoire de la Polynésie française ;
- Vu l'ordonnance n°2007-1434 du 05 octobre 2007 portant extension des premier, deuxième et cinquième parties du C.G.C.T ;
- Vu l'avis de la commission développement humain du 09 mai 2019 ;
- Vu le Budget de la Commune de Mahina ;

EN SA SÉANCE DU 15 MAI 2019

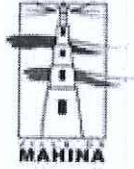
- ADOPTE -

- Article 1 :** Une subvention est consentie à l'AS VENUS omnisports pour son fonctionnement 2019.
- Article 2 :** Le montant de la subvention accordée est de : **3 600 000 XPF.**
- Article 3 :** Le Maire est autorisé à signer la convention de financement correspondante, ainsi que tout acte à intervenir pour régler les conditions de versement de la subvention et tout autre document relatif à cette opération.
- Article 4 :** La dépense y afférente est imputable au chapitre 65, article 6574.
- Article 5 :** Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.
- Article 6 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. La juridiction administrative peut aussi être saisie par application de télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Acte rendu exécutoire après envoi à la subdivision administrative

Le 31 Mai 2019 et affichage le 31 Mai 2019





Rapport de présentation

Relatif à un projet de délibération accordant une subvention à l'Association Sportive Vénus Omnisports pour son budget de fonctionnement 2019

Mesdames, Messieurs les Adjointes au Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

La présente délibération a pour objet la validation de l'aide pour le fonctionnement de l'association VENUS OMNISPORTS.

Objet du projet.

- Participation aux différents championnats et coupes de football (jeunes et seniors) pour la saison 2018/2019
- Participation aux différents championnats et coupes de volley-ball (jeunes et seniors) pour la saison 2018/2019
- Participation aux différents championnats et coupes de JUDO (jeunes et seniors) pour la saison 2018/2019
- Participation aux TOP NIKE et Coupe de Tahiti Nui et organisation des inter-quartiers, coupe du Maire, Futsal
- Participation aux différentes courses et grand prix cycliste organisé par la FTC
- Fonctionnement de la salle de Musculation
- Fonctionnement de la section Cardiot Fit
- Organisation des activités périscolaires CP à CM2
- Organisation des stages vacances à vocation sportive
- Organisation des stages 100% filles

Demande de subvention.

La demande de subvention est de **3 600 000 xpf.**

Subvention accordée : 3 600 000 xpf.

Conditions de participation

La commune devra signer une convention de financement avec VENUS OMNISPORTS.

La demande a fait l'objet d'un avis favorable de la commission de développement humain du 9 mai 2019.

Tel est le projet de délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Le Maire,

Damas TEUIRA

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In the second section, the author outlines the various methods used to collect and analyze the data. This includes both primary and secondary data collection techniques. The primary data was gathered through direct observation and interviews with key personnel. Secondary data was obtained from existing reports and databases.

The analysis of the data revealed several key trends and patterns. One significant finding was the correlation between certain variables, which suggests a causal relationship. This insight is crucial for understanding the underlying factors influencing the outcomes.

The final section of the document provides a comprehensive summary of the findings and offers practical recommendations for future actions. It highlights the areas where improvements can be made and suggests specific strategies to address the identified issues.